

DIRECTION DES TROUPES COLONIALES

Bureau du Personnel

231, Bd Saint-Germain - PARIS -

PARIS, le 16 JUIL 1957

N° - 98653 /TC/PEC

- CERTIFICAT -

délivré pour l'exemption des droits de mutation des successions des victimes de la guerre en application des articles 10 et 12 de la loi du 31 Décembre 1939, modifiés par la loi du 8 Août 1950.

Par Ordre du SECRETAIRE D'ETAT AUX FORCES ARMEES "TERRE",
le Général Directeur des Troupes Coloniales certifie qu'il résulte
d'un document parvenu à la Direction des Troupes Coloniales que :

le Soldat de 1ère classe LOTODE Désiré

du 15ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais

né le 18 Septembre 1934

à PLUVIGNER (Morbihan)

est décédé le 11 Mai 1957

à AIN KECHERA, commune mixte de COLLO (Département de Constantine)

de suite de Tué au combat au cours des opérations de maintien de
l'ordre en ALGERIE.

La mention "MORT POUR LA FRANCE" lui a été accordée par Décision
N° 98468 /TC/PEC en date du 9 Juillet 1957.

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré pour servir et valoir
ce que de droit.

Le Général DELTEIL
Directeur des Troupes Coloniales

